

# SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

## COMITÉ SYNDICAL

Délibération de la séance du  
jeudi 3 décembre 2020



**Présent(e)s :** Monsieur Stéphane Frioux, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Hugo Dalby, conseiller Métropole de Lyon  
Monsieur Gaëtan Constant, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Caroline Lagarde, conseillère Métropole de Lyon  
Madame Aurélie Loire, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon  
Madame Corinne Subai, conseillère Métropole de Lyon

**Excusé(e)s :** Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne

## Délibération n°2040 : Décision Modificatives n°2

Rapporteurs : Monsieur Stéphane Frioux, Président du Syndicat Mixte de Gestion de l'ENMDAD

Délibération n°2040– Décision modificative numéro 2 exercice 2020 :

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, conformément à l'instruction M14, d'effectuer les modifications suivantes afin de rééquilibrer certaines dépenses et recettes de la section d'investissement de l'exercice 2021, faisant suite :

- A la subvention en nature de la Métropole relative à la mise à disposition de l'Espace Numérique de Travail à l'ENM, estimée à 1800€
- A la décision de la commission permanente du Conseil métropolitain du 16 novembre 2020, accordant à notre structure un soutien à l'investissement de 45 020€ (budgétés en février dernier à 10 000€).

Voici l'affectation proposée :

Section d'investissement :

Chap.	Art.	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	DM	Montant des crédits ouverts après DM
<b>En dépenses</b>					
21	2188, 2184 ou 2181	Immobilisations corporelles	118 772,88 €	+ 32 020 €	150 792,88 €
20	2051	Immobilisations incorporelles	4 000 €	+ 4 800 €	8 800 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>					<b>+ 36 820 €</b>
<b>En recettes</b>					
13	1318	Subvention d'investissement	31 896,00 €	+ 36 820 €	68 716 €
<b>Total recettes d'investissement</b>					<b>+ 36 820 €</b>

Ces opérations de transfert de crédits n'entraînent pas de modification au niveau de l'équilibre général du budget voté.

Il est proposé aux membres du Syndicat Mixte de Gestion d'approuver la Décision Modificative n°2.

Après vote, les membres du syndicat mixte de gestion de l'ENMDAD approuvent à l'unanimité le projet de délibération n°2040 détaillées ci-dessus.



Stéphane FRIOUX  
Président du Syndicat Mixte de Gestion  
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique  
Villeurbanne